

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du mardi 4 juillet 2017

RPI Baubigny-La Rochepot-Saint-Romain

1. Installation du conseil d'école et adoption de l'ordre du jour

Présents :

M. Manière (maire de Baubigny)
M. Boudot (adjoint au maire de Baubigny, chargé des affaires scolaires)
M. Lagoguey (adjoint au maire de La Rochepot)
Mme Rigollet (Déléguée Départementale de L'Education Nationale)
Mmes Lebihan, Pycke, M. Kwiatkowski, Mme Fouquerand (représentants des parents d'élèves et suppléants)
Mme Trousselle (ATSEM)
Mmes Aubinel, Libre, Gross, Menotti (enseignantes)

Absents excusés :

Mme Top (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Beaune)
Les membres du RASED (psychologue scolaire et maître E)
Stéphanie Le Lay (assure les décharges de direction de Mme Libre)
M. Jean-Paul ROY (Vice-président en charge de l'Enfance de la communauté d'agglomération de Beaune)
M. Grappin (maire de Saint Romain)
M. Billard (maire de la Rochepot)
Mme Marchois (représentante suppléante des parents d'élèves)

L'ordre du jour est lu et adopté.

Merci de votre présence et merci à M. le Maire de Baubigny de nous accueillir dans la salle de réunion de la mairie.

2. Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente

Le procès-verbal du précédent conseil d'école (17 février 2017) est approuvé.

3. Point sur les activités menées dernièrement

Concernant tout le RPI :

Une demi-journée d'échange pour préparer l'année prochaine a été organisée jeudi 29 juin 2017 matin avec présence dans les classes des groupes tels qu'ils seront à la rentrée scolaire prochaine (exception en maternelle avec la présence des CM2). Les CM2 sont allés visiter le collège de Nolay quelques semaines auparavant. A la maternelle, l'accueil des futurs élèves de petite section s'est fait le mardi 27 juin.

Fête des écoles : Elle a eu lieu le samedi 24 juin, les enfants de chaque école ont présenté un spectacle à l'occasion. Nous remercions vivement l'association Amis des 3 écoles et tous ses bénévoles pour l'organisation.

Baubigny :

Sortie de fin d'année : Les élèves de maternelle ont fait leur sortie au centre équestre « Le Galopin » à Brazey en Plaine jeudi 1^{er} juin. Une participation financière de 10 € a été versée par les parents. Le reste a été subventionné par l'association "amis des 3 écoles" et par la mairie de Baubigny. Merci à eux pour cette aide.

La rencontre inter-écoles athlétisme a été annulée en raison d'un manque de participants.

La Rochepot- St Romain :

- Les rencontres sportives ont eu lieu à Nolay, le cross lundi 27/03 et l'athlétisme lundi 15/05. Tout s'est bien déroulé.

Merci aux parents qui ont accompagné ces sorties, et aux élus qui sont venus remettre la récompense aux élèves.

- Sortie de fin d'année : les élèves scolarisés à St Romain et à La Rochepot sont partis 3 jours et 2 nuits au centre d'accueil « La Peurtantaine » situé à Roussillon en Morvan dans le cadre d'une classe nature. Dans l'ensemble tout s'est bien passé, nous avons été bien accueillis, le beau temps a été au rendez-vous et les diverses activités auxquelles les enfants ont pu participer leur ont plu. Merci aux parents accompagnateurs. Un grand merci à l'association Amis des 3 écoles qui a subventionné ce voyage à hauteur de 1485 euros, permettant de réduire le coût de la participation des familles. La recette de la vente de tickets de tombola à gratter ainsi que celle de la vente de brioches et chocolats a permis de financer en grande partie le coût du transport.

La Rochepot :

- Visite de la carrière de Bel-Air et de la carrière réaménagée vendredi 12 mai. Malgré le temps maussade, les enfants ont profité de cette sortie pour découvrir le métier de carrier, assister à un tir de mines, et comprendre le fonctionnement de la carrière réaménagée. Par la suite, ils ont pu baptiser les vaches galloway présentes sur le site des chaumes de La Rochepot; activité qui les a ravis.

- La représentation finale des danses du projet Ptit Bal s'est déroulée mardi 20 juin à Vignoles. Les enfants ont présenté les 5 danses qu'ils ont apprises.

St Romain :

- Piscine en avril-mai

- Du 29 au 31 mai, les élèves sont allés à la Maison du Patrimoine afin de rencontrer les Allemands qui étaient sur place. Le financement s'est fait par les différentes subventions de la part de l'Europe et Rhénanie-Palatinat.

- Jeudi 6 juillet, les correspondants d'Ebaty viennent passer la journée à l'école de Saint-Romain pour que les élèves, après s'être échangé des lettres tout au long de l'année, puissent se rencontrer.

4. Rentrée 2017-2018

Effectifs annoncés :

Maternelle à Baubigny : 5 élèves de petite section. 9 élèves de moyenne section. 5 élèves de grande section. Total : 19. Aucune demande pour la classe de toute petite section. Stéphanie Menotti assurera les cours à la rentrée.

Ecole de La Rochepot : 3 CP, 5 CE1 et 4 CE2 (une radiation récente) (12 élèves au total). Carole Libre assurera les cours à la rentrée. Mme Le Lay, qui jusqu'à présent assurait les décharges de direction, ne sera plus là à la rentrée. Un(e) autre enseignant(e) aura son poste, pour l'instant non connu(e).

Ecole de St Romain : 6 CE2, 2 CM1, 8 CM2 (une inscription récente) (16 élèves au total). Camille Aubinel assurera les cours à la rentrée, avec une nouvelle quotité de temps partiel. Elle sera complétée un jour par semaine par un(e) enseignant(e) qui n'est pas encore nommé(e).

Nous avons dû faire un choix pour « séparer » le groupe de futurs CE2. Sur 10 élèves de CE1, 3 d'entre eux sont domiciliés à St Romain, ils iront donc à l'école de St Romain. Pour les 2 autres élèves allant à St Romain, nous avons fait en sorte de respecter la maturité, le niveau scolaire et les affinités afin de satisfaire le plus grand nombre. Le groupe de CE2 se retrouvera autour de certaines activités, notamment pour la piscine. Les enseignantes de Saint Romain et de La Rochepot se mettront

d'accord pour les progressions, afin que tous les élèves bénéficient d'un enseignement similaire. (Les supports utilisés ne seront pas les mêmes mais la progression des apprentissages sera identique.)

La question des rythmes scolaires est abordée. Pour l'ensemble de l'équipe enseignante, tout comme pour les élus, il paraît précipité de faire une demande pour revenir à la semaine des 4 jours dès la rentrée prochaine. Le décret est paru le 28 juin. De plus, la communauté d'agglomération donne un avis défavorable aux écoles ayant demandé un retour à la semaine des 4 jours dès septembre 2017. En effet, cela demanderait de revoir l'organisation des transports, chose complexe; et également de modifier, voire supprimer les contrats des personnes embauchées dans le cadre des NAP ; ce qui est difficilement possible.

Les diverses options seront abordées (semaine de 4 jours et demi avec mercredi matin, avec samedi matin, semaine de 4 jours avec journées rallongées, semaine de 4 jours avec réduction des vacances scolaires....) lors des prochains conseils d'écoles.

Il pourrait être envisageable de revenir sur les rythmes pour l'année scolaire 2018-2019.

Les représentants des parents d'élèves feront un sondage auprès des familles pour recueillir l'avis des parents.

5. Questions et remarques diverses

A Baubigny, une issue de secours va être créée dans la salle de motricité.

Un système de caméra vidéo va être mis en place au niveau du portail et permettra au personnel d'ouvrir à distance.

Des travaux à l'école de La Rochepot sont envisagés pendant les congés d'été : installation d'un portail de sécurité à l'entrée de l'école (au niveau du marronnier). Réparation des néons défectueux de la salle de classe par un électricien.

A Saint Romain, une demande est faite de la part des enseignantes afin que de nouveaux rideaux soient installés. Effectivement, lors de la période caniculaire, elles ont été obligées de masquer les fenêtres sans rideaux avec des feuilles papier ; et les autres rideaux mériteraient également d'être changés.

La porte qui va dans la petite cour donnant accès aux toilettes devra être également réparée.

Concernant les missions des accompagnatrices de bus (question posée lors du conseil d'école précédent), le contrat nous a été fourni et ce n'est pas écrit textuellement qu'elles doivent faire traverser les enfants pour le retour à la maison. Cela reste du bon sens, sans forcément sécuriser le passage piéton, elles pourraient simplement signaler aux enfants qu'ils peuvent traverser, en regardant de chaque côté si un véhicule n'arrive pas. Les enfants le font mais très brièvement, de plus quand ils traversent une fois que le bus est parti, cela leur cache une partie de leur vision, c'est donc très dangereux.

La décision est prise d'avoir une discussion directement avec l'accompagnatrice de bus concernée. Si celle-ci n'est pas réceptive et ne veut pas aller au-delà de son contrat, nous contacterons son employeur pour savoir si cela est possible de faire preuve de bon sens en assurant un minimum la sécurité des enfants descendant du bus et regagnant leur domicile.

Des parents d'enfants scolarisés en maternelle demandent que le chauffeur attende que les enfants soient assis avant de démarrer, ce qui n'est pas toujours le cas.

Concernant les soucis de surveillance aux services périscolaires entraînant des plaintes de parents et d'élèves comme quoi certains « grands » agressaient (notamment verbalement) les plus jeunes, la directrice a pris contact directement avec le personnel s'occupant de ces services. Après discussion, ils se sont engagés à redoubler de vigilance afin que l'ambiance s'apaise. Le problème à l'air d'être réglé aujourd'hui.

La question est posée des mesures prises lors de la canicule dans les salles de classe. Les enseignantes évoquent le plan canicule diffusé par le Ministère de l'Education nationale et les

mesures prises en classe pour que les enfants ne souffrent pas trop de la chaleur. Les parents d'élèves suggèrent aux maires la mise à disposition de ventilateurs dans les classes.

Une question est posée à propos du contenu de la trousse des 1ers secours à l'école. Voici l'extrait du bulletin officiel de l'Education Nationale HS n°1 du 6 janvier 2000, confirmant qu'un antiseptique est autorisé :

« Toutes les écoles et établissements doivent avoir constitué une trousse de premiers secours qu'il convient d'emporter en cas de déplacements à l'extérieur. Elle doit comporter au minimum

- les consignes sur la conduite à tenir en cas d'urgence ;
- un antiseptique ;
- des compresses ;
- des pansements, bandes, écharpe, ciseaux ;
- les médicaments concernant les enfants ayant un projet d'accueil individualisé. »

Le conseil d'école est clos à 20 heures.

Mme LIBRE, directrice RPI La Rochepot / St Romain



Mme Menotti, chargée d'école à Baubigny

